

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 R.C.S. REIMS
Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2011

SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2011	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2011	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2011	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2011	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 19
6 -	Facteurs de risques	Page 20
7 -	Autres éléments	Page 21
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les événements importants du premier semestre	Page 23
1 -	Respect du plan de continuation	Page 23
2 -	Evolution de l'activité	Page 24
3 -	Evolution de l'endettement financier	Page 24
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 25
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 26
IV -	Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011	Page 27

I - Les comptes sociaux du premier semestre 2011

A - Le bilan au 30 juin 2011

1 - L'actif

(en milliers d'Euros)	Notes	30/06/2011			31/12/2010
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles :	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 483	1 483	0	2
Immobilisations corporelles :	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 273	1 583	690	711
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 847	1 783	64	66
Autres immobilisations corporelles		728	708	20	9
Immobilisations corporelles en cours :				0	0
Immobilisations financières :	4.3				
Participations		10	10	0	0
Autres titres immobilisés		207	207	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		55	4	51	52
		6 740	5 895	845	860
Actif circulant :	4.4				
Stocks et en-cours :					
Matières premières et autres approvisionnements		2 539	1 090	1 449	1 704
En-cours de production (biens et services)		1 281	568	713	918
Produits intermédiaires et finis		894	272	622	753
Marchandises		2 491	719	1 772	2 332
Avances et acomptes versés sur commande		99		99	65
Créances :	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		1 374	159	1 215	1 043
Autres créances		1 458	11	1 447	2 062
Valeurs mobilières de placement	4.6	10		10	10
Disponibilités		62		62	107
Comptes de régularisation :	4.8				
Charges constatées d'avance		166		166	159
		10 374	2 819	7 555	9 153
TOTAL GENERAL		17 114	8 714	8 400	10 013

2 - Le passif

(en milliers d'Euros)

	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Capitaux propres :			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecart de réévaluation		41	41
Réserves :			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<15 847>	<16 429>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		38	583
	4.9	<2 162>	<2 200>
Autres fonds propres:			
Avances conditionnées de l'Etat		0	0
		0	0
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques et charges		45	70
	4.10	45	70
Dettes (1) :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.11	6	7
Emprunts et dettes financières divers	4.11	1 223	1 223
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4.12	1	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.12	4 602	6 202
Dettes fiscales et sociales	4.12	3 882	3 949
Autres dettes	4.12	803	760
Compte de régularisation			
Produits constatés d'avance		0	0
		10 517	12 144
TOTAL GENERAL		8 400	10 013

(1) dont à plus d'un an : 3 279 K€ (hors C/C)

dont à moins d'un an : 6 026 K€ (hors C/C)

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 6 K€

B - Le compte de résultat au 30 juin 2011

(en milliers d'Euros)		Notes	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Produits d'exploitation :				
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services			8 278	8 416
Production vendue (biens et services)			3 187	3 253
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation : 335 K€)		5.1	11 465	11 669
Production stockée			<281>	<43>
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			0	4
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			273	225
Autres produits			168	5
Total des produits d'exploitation :			11 625	11 860
Charges d'exploitation :				
Achats de marchandises	5 307			6 873
Variation de stock	708			<637>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 506			1 901
Variation de stock	172			<113>
Autres achats et charges externes	1 332	5.2		1 371
Impôts, taxes et versements assimilés	151			118
Salaires et traitements	1 451			1 322
Charges sociales	674			611
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39			61
Sur actif circulant : dotations aux provisions	166			170
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5			5
Autres charges	31			21
Total des charges d'exploitation :			<11 542>	<11 703>
RESULTAT D'EXPLOITATION		5.2	83	157
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers :				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				5
Autres intérêts et produits assimilés			8	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Sous-total :			8	5
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions	0			0
Intérêts et charges assimilées	53			48
Différences négatives de change	0			0
Sous-total :			<53>	<48>
RESULTAT FINANCIER		5.3	<45>	<43>
RESULTAT COURANT avant impôts			38	114
Produits exceptionnels :				
Sur opérations de gestion				4
Sur opérations en capital			1	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Sous-total :			1	4
Charges exceptionnelles :				
Sur opérations de gestion	1			1
Sur opérations en capital	0			3
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sous-total :			<1>	<4>
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5.4	0	0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôt sur les bénéfices				
Total des produits			11 634	11 869
Total des charges			<11 596>	<11 755>
RESULTAT NET			38	114

C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2011

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président-Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 septembre 2011.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2011 ont été réalisées, comme en 2009 et 2010, dans un contexte économique difficile et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2011.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision.

L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

2. FAITS SIGNIFICATIFS

2.1 Respect du plan de continuation

Il convient préalablement de rappeler qu'aux termes d'un jugement du 1^{er} juin 2010, le Tribunal de Commerce de REIMS avait ordonné la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE ainsi qu'il suit :

Pour les créanciers de l'option 1 ayant opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (5 %) par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/2011 : 5 %

15/05/2012 : 5 %

15/05/2013 : 10 %

15/05/2014 : 10 %
 15/05/2015 : 15 %
 15/05/2016 : 15 %
 15/05/2017 : 17,5 %
 15/05/2018 : 17,5 %

Pour les créanciers de l'option 2 ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (15 %) par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée), soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/2011 : 7,5 %
 15/05/2012 : 7,5 %

La société TONNA ELECTRONIQUE s'est ainsi acquittée en mai 2011 de l'échéance du 10 mai 2011 d'un montant de 264 K€. Il convient également de rappeler que la créance super privilégiée de l'Assurance en Garantie des salaires, créance hors plan dont le montant total s'élevait à 903.026,87 euros, a été définitivement apurée le 15 février 2011.

Les échéanciers initial et actualisé au 30 juin 2011 sont donnés dans les tableaux suivants (en K€, hors intérêts in fine) :

Echéancier initial :

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Soit un échéancier initial total de 3 801 K€.

Echéancier actualisé :

Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
265	266	266	399	399	466	737

Soit un échéancier actualisé total de 2 798 K€ compte tenu des règlements déjà effectués.

2.2 Evolution de l'activité

	30/06/2011	30/06/2010	Variation
Chiffre d'affaires			
TV Individuel	3 085	4 242	- 27 %
TV Collectif	3 312	2 737	+ 21 %
Portier/Sécurité	3 575	3 063	+ 17 %
Réseaux	1 660	1 795	- 8 %
RFA/Divers	(167)	(167)	
Total	11 465	11 669	- 2 %

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 s'établit à 11 465 K€, en légère baisse par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2010.

La famille TV Individuel enregistre une baisse significative (- 27 % par rapport au premier semestre 2010) du fait de la chute attendue des ventes de récepteurs et adaptateurs numériques terrestres et satellites (- 36 % par rapport au premier semestre 2010).

La famille TV Collectif enregistre une belle croissance (+ 21 % par rapport au premier semestre 2010) liée à la poursuite du basculement au numérique en région parisienne au premier semestre 2011 ainsi qu'au développement de la Télévision Numérique Terrestre par satellite dans le cadre de l'offre Fransat Pro.

La famille Portier/Sécurité poursuit sa croissance (+ 17 % par rapport au premier semestre 2010) avec le développement de la gamme vidéo dans le cadre de la loi Handicap.

La famille Réseaux recule (- 8 % par rapport au premier semestre 2010) en l'absence de nouveaux investissements réalisés par les régies.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

La société TONNA ELECTRONIQUE n'étant plus tenue à l'établissement de comptes consolidés depuis l'exercice 2009, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

3.2 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes semestriels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Respect du plan par l'actionnaire majoritaire ;
- Baisse modérée du chiffre d'affaires en 2011 ;
- Quasi maintien des marges par rapport à 2010.

Il pourrait y avoir une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2012.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

- Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement entièrement amortis, de concessions et brevets amortissables sur 5 ans et de logiciels ainsi que des frais de recherche et développement engagés pour le développement de deux logiciels, dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon leur coût de revient, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal. Il doit être précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité ;
- la part sous-traitance est affectée d'un coefficient global d'encadrement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

Les prestations de services sont enregistrées au fur et à mesure de leur réalisation.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2010, à savoir :

- un taux d'actualisation de 4,8 %,
- une évolution annuelle des salaires de 2 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de Recherche et Développement :

TONNA enregistre ses dépenses de Recherche et Développement directement en charge sur l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2010	Augmentations	Diminutions	30 juin 2011
Frais de Recherche et Développement	481	-	-	481
Concessions brevets	564	-	-	564
Fonds de commerce	378	-	-	378
Autres immobilisations	60	-	-	60
Total valeurs brutes	1 483	-	-	1 483
Amortissements	(1 481)	(2)	-	(1 483)
Total valeurs nettes	2	(2)	-	0

4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2011	Amortissements au 30 juin 2011	Valeurs nettes au 30 juin 2011
Terrains	20	-	20
Constructions	1 405	(731)	674
Installations et agencements	868	(852)	16
Matériel industriel et outillage	1 847	(1 783)	64
Installations & agencements divers	27	(27)	0
Matériel de transport	16	(16)	-
Mobilier et matériel de bureau	685	(665)	20
Total	4 868	(4 074)	794

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2010	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2011
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	868	-	-	868
Matériel industriel et outillage	1 836	11	-	1 847
Installations & agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	671	14	-	685
Total	4 843	25	-	4 868

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2010	Dotation aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2011
Terrains	-	-	-	-
Constructions	714	17	-	731
Installations & agencements	848	4	-	852
Matériel industriel et outillage	1 770	13	-	1 783
Installations et agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	662	3	-	665
Total	4 037	37	-	4 074

4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2011 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2011	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2011	Valeurs brutes 31/12/2010	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2010
Matières premières	2 539	(1 090)	1 449	2 711	(1 007)	1 704
En-cours de production	1 281	(568)	713	1 440	(522)	918
Biens et services	894	(272)	622	1 016	(263)	753
Marchandises	2 491	(719)	1 772	3 198	(866)	2 332
Total	7 205	(2 649)	4 556	8 365	(2 658)	5 707

Les stocks de l'usine de Mondelange correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock d'en-cours de production.

4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2011 s'analyse comme suit :

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Clients et comptes rattachés	1 369	1 191
Dépréciation clients	(159)	(164)
Sous-total	1 210	1 027
Clients - Produits à facturer	5	16
Total	1 215	1 043

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe un contrat d'affacturage (avec la Compagnie Générale d'Affacturage pour la France) dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Au 30 juin 2011, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 5 056 K€ (contre 5 927 K€ au 30 juin 2010).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2011 s'analyse comme suit :

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Fonds de garantie et créances Factor	1 015	1 044
Divers produits à recevoir	34	24
Créances fiscales	135	237
Fournisseurs, avoirs à recevoir	193	610
Créances sociales	24	25
Divers	57	134
Autres créances brutes	1 458	2 074
Dépréciation (poste Divers)	(11)	(12)
Autres créances nettes	1 447	2 062

4.6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement (10,7 K€ au 30 juin 2011) est proche de leur valeur comptable.

4.7 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Créances clients et comptes rattachés	5	16
Autres créances		
- Créances fournisseurs	193	610
- Créances sociales	3	5
- Créances fiscales	-	-
- Créances diverses	34	24

4.8 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Charges d'exploitation	166	159

4.9 - CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2011, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2010	Affectation des résultats aux réserves	Résultat 30 juin 2011	Montant au 30 juin 2011
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198			198
Autres réserves	3 398			3 398
Report à nouveau	(16 429)	583		(15 846)
Résultat exercice	583	(583)	38	38
Total	(2 200)	-	38	(2 162)

4.10 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2010	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2011
Provisions pour litiges personnel	25	-	-	(10)	15
Provisions pour litiges hors personnel	20	5	(20)	-	5
Provisions pour garanties clients	25	-	-	-	25
Total	70	5	(20)	(10)	45

4.11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	6	-	-	6
Dépôts et cautionnements	-	10	-	10
Total hors compte courant	6	10	-	16

Le compte courant vis-à-vis de la société FINANCIERE TONNA s'élève au 30 juin 2011 à 1 213 K€ (compte courant non rémunéré destiné initialement à être intégré au capital de la société TONNA ELECTRONIQUE dans le cadre d'une augmentation de capital).

4.12 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	15	48	34	97
RJ Remboursement AGS	60	602	422	1 861
RJ Dettes organismes sociaux	170	309	298	
TVA			268	598
RJ Dettes fiscales	18	184	128	
RJ Passif fournisseurs	125	127	725	977
RJ Passif Clients	1	1	19	136
RJ Passif divers débiteurs	11	61	43	
Total hors compte courant	400	1 332	1 937	3 669

b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et cptes rattachés	355			355
SS et organismes sociaux	423			463
Charges à payer	40			
Autres impôts et assimilés	62			508
Taxe sur valeur ajoutée	446			
Emprunts et dettes	6			6
Fournisseurs et cptes rattachés	3 625			3 625
Autres dettes	668			668
Dépôts et cautionnements		10		10
Total hors compte courant	5 625	10		5 635

4.13 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	6	7
Dettes fournisseurs	574	615
Personnel et comptes rattachés	321	337
Sécurité sociale et organismes sociaux	185	207
Etat et collectivités	12	-
Autres dettes	667	615

4.14 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2010
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	270	56		
Autres créances	61	481		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 213	1 213		
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	1 611	3 127		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

(1) TONNA ELECTRONIQUE a recours à des prestations de services administratifs réalisées par la société FINANCIERE PONTOISE. Cette dernière s'implique également dans la gestion et la définition de la stratégie de TONNA ELECTRONIQUE.

A ce titre, une provision pour facture non parvenue a été comptabilisée à hauteur de 17 940 euros TTC au 30 juin 2011.

4.15 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
France	11 130	11 448
Export	335	221
Total	11 465	11 669

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS et indemnités de prévoyance (23 K€ contre 17 K€ au 30 juin 2010), de formation continue (10 K€ contre 3 K€ au 30 juin 2010) et à des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique (30 K€ contre 23 K€ au 30 juin 2010).

5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2011 est un bénéfice de 83 K€ contre un bénéfice de 157 K€ au 30 juin 2010.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Sous-traitance	260	246
Transport	263	293
Déplacements	137	101
Entretien et fournitures	117	115
Publicité	106	137
Loyers	134	146
Télécom	57	64
Personnel intérimaire	12	4
Honoraires et commissions	178	192
Assurances	32	35
Divers	36	38
Total	1 332	1 371

5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2011 est une perte de 45 K€ contre une perte de 44 K€ au 30 juin 2010.

5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Comme au 30 juin 2010, le résultat exceptionnel au 30 juin 2011 est non significatif.

5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 18 885 K€ au 30 juin 2011 contre 18 870 K€ au 31 décembre 2010.

6. FACTEURS DE RISQUES

6.1 - Risque de liquidité

Risque lié au non respect du plan de continuation

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2011, il reste 3 669 K€ de dettes remboursables sur 7 ans (contre 4 138 K€ au 31 décembre 2010) dont 400 K€ à rembourser à moins d'un an (contre 440 K€ au 31 décembre 2010).

La société considère qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois). La société bénéficie par ailleurs d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2012.

Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société

La société dispose d'un plafond de financement de 5 M€ auprès du factor CGA. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 4 915 K€ au 30 juin 2011 (contre 4 729 K€ au 31 décembre 2010).

6.2 - Risque de change

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs d'autant que les achats de produits du sud-est asiatique sont réalisés auprès de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte du groupe.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

6.3 - Risque de taux

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

Il comprend également le compte courant de l'actionnaire majoritaire FINANCIERE TONNA. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

6.4 - Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 1 215 K€ (contre 982 K€ au 30 juin 2010).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

7. AUTRES ELEMENTS

7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 39 K€ (comme au 30 juin 2010).

7.2 - EFFECTIF

	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Cadres et assimilés cadres	46	41
Techniciens	22	22
Ouvriers et employés	7	7
Total	75	70

7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 ^{er} semestre 2011	31 décembre 2010
Indemnités de fin de carrière (1)	341	327
Nantissements sur titres	10	10
Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 7 K€ (comme au 30 juin 2010).

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 360 K€ au 30 juin 2011 contre 775 K€ au 31 décembre 2010.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (1 431 K€ au 30 juin 2011 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Enfin, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est engagé à soutenir financièrement la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2012.

Droit individuel de formation

Le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés de la société au 30 juin 2011 est de 7 216 heures contre 7 205 heures au 31 décembre 2010.

Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FINANCIERE PONTOISE
Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros
Siège social: 29, rue Monte à Regret 10400 PONT-SUR-SEINE
420 988 305 R.C.S. TROYES

7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

NEANT

II – Le rapport semestriel d'activité

A – Les événements importants du premier semestre

1. Respect du plan de continuation

Il convient préalablement de rappeler qu'aux termes d'un jugement du 1^{er} juin 2010, le Tribunal de Commerce de REIMS avait ordonné la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE ainsi qu'il suit :

Pour les créanciers de l'option 1 ayant opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (5 %) par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/2011 : 5 %
15/05/2012 : 5 %
15/05/2013 : 10 %
15/05/2014 : 10 %
15/05/2015 : 15 %
15/05/2016 : 15 %
15/05/2017 : 17,5 %
15/05/2018 : 17,5 %

Pour les créanciers de l'option 2 ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (15 %) par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée), soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/2011 : 7,5 %
15/05/2012 : 7,5 %

La société TONNA ELECTRONIQUE s'est ainsi acquittée en mai 2011 de l'échéance du 10 mai 2011 d'un montant de 264 K€. Il convient également de rappeler que la créance super privilégiée de l'Assurance en Garantie des salaires, créance hors plan dont le montant total s'élevait à 903.026,87 euros, a été définitivement apurée le 15 février 2011.

Les échéanciers initial et actualisé au 30 juin 2011 sont donnés dans les tableaux suivants (en K€, hors intérêts in fine) :

Echéancier initial :

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Soit un échéancier initial total de 3 801 K€.

Echéancier actualisé :

Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
265	266	266	399	399	466	737

Soit un échéancier actualisé total de 2 798 K€ compte tenu des règlements déjà effectués.

2. Evolution de l'activité

	30/06/2011	30/06/2010	Variation
Chiffre d'affaires			
TV Individuel	3 085	4 242	- 27 %
TV Collectif	3 312	2 737	+ 21 %
Portier/Sécurité	3 575	3 063	+ 17 %
Réseaux	1 660	1 795	- 8 %
RFA/Divers	(167)	(167)	
Total	11 465	11 669	- 2 %

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 s'établit à 11 465 K€, en légère baisse par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2010.

La famille TV Individuel enregistre une baisse significative (- 27 % par rapport au premier semestre 2010) du fait de la chute attendue des ventes de récepteurs et adaptateurs numériques terrestres et satellites (- 36 % par rapport au premier semestre 2010).

La famille TV Collectif enregistre une belle croissance (+ 21 % par rapport au premier semestre 2010) liée à la poursuite du basculement au numérique en région parisienne au premier semestre 2011 ainsi qu'au développement de la Télévision Numérique Terrestre par satellite dans le cadre de l'offre Fransat Pro.

La famille Portier/Sécurité poursuit sa croissance (+ 17 % par rapport au premier semestre 2010) avec le développement de la gamme vidéo dans le cadre de la loi Handicap.

La famille Réseaux recule (- 8 % par rapport au premier semestre 2010) en l'absence de nouveaux investissements réalisés par les régies.

3. Evolution de l'endettement financier (y compris dettes nettes liées au redressement judiciaire et financement net du factor)

	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2010
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	7
Dettes Factor	4 530	4 177
Dettes RJ	3 669	4 132
Compte courant FINANCIERE TONNA	1 213	1 213
Dettes financières brutes	9 418	9 529
Avances (RJ et Factor)	(513)	(588)
Valeurs mobilières de placement	(10)	(10)
Trésorerie	(62)	(107)
Dettes financières nettes	8 833	8 824

L'endettement financier reste stable du fait de l'augmentation du recours au factor.

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif depuis le 15 mai 2008. Dans ce cadre, son principal actionnaire, la société FINANCIERE PONTOISE, a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2012 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2011 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 - Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2011 (§ 6 - Facteurs de risques).

Par ailleurs, il est rappelé que la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2012 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2011 6 mois	30/06/2010 6 mois
Avantages à court terme	39	39
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Païement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés FINANCIERE PONTOISE, PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP, UTEM et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
 - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique pour 13 K€ (comme au premier semestre 2010), de matériels électroniques pour 348 K€ (contre 87 K€ au titre du premier semestre 2010), de prestations pour 6 K€ ;
 - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels pour 2 735 K€ (contre 5 060 K€ au titre du premier semestre 2010).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2011 (§ 4.14 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

III – L'attestation des personnes responsables des informations

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Patrice PETIT – Directeur Général Délégué

IV – Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – Société Anonyme, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2011 ont été réalisées dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2010. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée au paragraphe 3.2 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant au paragraphe 4.12.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 28 septembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

François PLAT
Associé

Reims, le 28 septembre 2011

Laurent PATE

Laurent PATE
Associé